



Toulouse, le 16 Avril 2025

NICOLAS Christy

06 95 06 48 50

sps.christy.nicolas@gmail.com

Le Secrétaire Général National

À

**Monsieur le Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux**

Objet : Prêt de main-forte militaire.

Monsieur le Ministre, Garde des Sceaux,

Les événements d'une gravité exceptionnelle survenus en cette mi-avril, marqués par des attaques ciblées contre des établissements pénitentiaires ainsi que par des actes d'intimidation touchant directement les personnels jusque devant leur domicile, imposent une réponse forte, à la hauteur de la menace.

Comme les lieux de culte ou certains sites d'intérêts vitaux, nos établissements pénitentiaires et les agents de l'administration pénitentiaire sont aujourd'hui devenus des cibles symboliques. Nous avons été récemment informés qu'un appel à la mobilisation a été lancé par le groupe terroriste DDPF, visant explicitement les agents de l'État, dont les surveillants pénitentiaires. Cette situation est d'autant plus préoccupante que nos établissements accueillent un nombre significatif de détenus radicalisés, parfois en lien direct avec ces organisations.

Face à cette menace claire et directe, la sécurité des agents, des personnels, mais aussi des citoyens qui vivent à proximité des établissements pénitentiaires ne peut plus être assurée par les seules forces internes. Nous faisons face à une situation exceptionnelle qui nécessite des mesures exceptionnelles.

C'est pourquoi devant cette escalade de violence, vraisemblablement coordonnée par une cellule se revendiquant « DDPF » ou « DDFM », et qui vise clairement l'institution pénitentiaire et ses agents dans ce qu'ils incarnent de l'autorité républicaine, le Syndicat SPS-CEA vous demande solennellement d'engager une réflexion sur l'opportunité de déployer les forces armées en soutien, par une présence militaire opérationnelle et visible, de jour comme de nuit, sur le modèle de l'opération *Sentinelle* mise en place dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Dans ce contexte, un appui militaire ne constituerait nullement une mesure disproportionnée ou surdimensionnée, mais bien une réponse cohérente avec le niveau de menace auquel nous sommes confrontés.

Dans l'attente de votre position sur cette demande, et de mesures graduées de protection renforcée pour les personnels de la pénitentiaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Christy NICOLAS